

École inclusive en danger: il faut des moyens et un statut AESH !

Disons le bien fort le LUNDI 3 DÉCEMBRE

à l'occasion de la journée internationale du handicap

à partir de 16h30 :

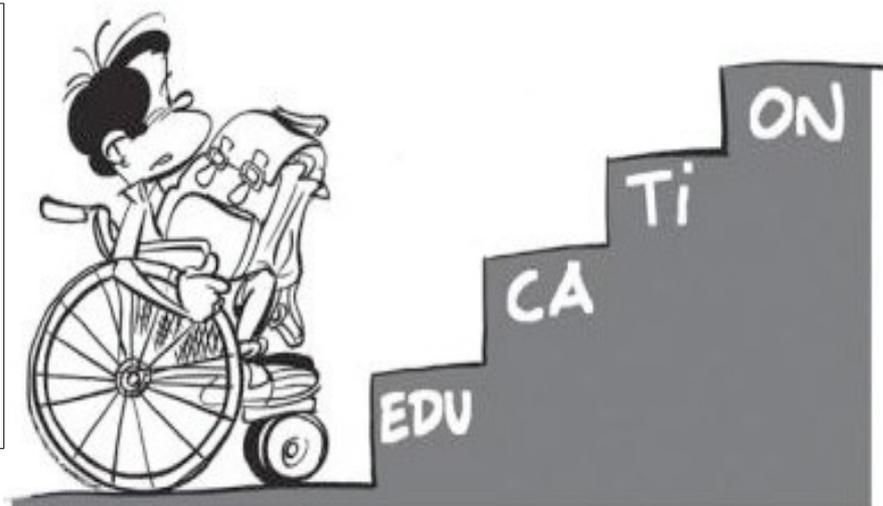
Rassemblement à Bourgoin-Jallieu

en bas de la rue piétonne, au croisement avec la place St Michel
devant la fontaine

Chacun peut **apporter de la lumière (lampions, bougies...)** afin de rendre visible les élèves en situation de handicap comme leur droit à une scolarité de qualité !

17h30 : Prise de parole : témoignages, communiqués de presse

**Enfants,
Parents,
Personnels,
Professions médicales,
VENEZ
NOMBREUX !**



Rassemblement à l'appel de :

Collectifs AVS-AESH38 et AESHquelhorizon, CGT éduc'action, CNT 38, FCPE, FNEC Fp FO, FSU38, PAS38, SUD éducation-Grenoble, UNSA

Un statut pour les AESH

Élèves sacrifié.e.s

- **1500 élèves non accompagné.e.s dans l'académie**
- Réduction du nombre d'heures d'accompagnement
- Généralisation de l'aide mutualisée: une AESH partagée entre plusieurs élèves
- Répartition de l'accompagnement qui ne respecte pas les recommandations de la MDA (Maison Départementale de l'Autonomie)

Personnels exploités

- Aucune reconnaissance de l'expérience et des compétences professionnelles
- Suppression d'heures de concertation et de préparation de l'accompagnement en classe
- **Temps partiels imposés**
- Formations initiale et continue insuffisantes
- **Salaire de misère**

Le droit à la dignité, à un métier

Parce que l'Éducation nationale doit rendre dignes les conditions d'étude pour les élèves et les conditions de travail pour le personnel, le personnel AESH revendique :

- **la création d'un véritable corps de titulaires AESH de la fonction publique et une revalorisation salariale**
- l'embauche de personnels à la hauteur des besoins des élèves
- un respect du temps de travail prenant en compte le temps de préparation, de concertation, de formation et excluant tout autre travail que celui d'accompagner des élèves
- la possibilité de choisir de travailler à temps complet ou à temps partiel
- la prise en compte de l'ancienneté des contrats aidés
- une formation sur le temps de travail adaptée aux besoins et débouchant sur un diplôme niveau bac au minimum (niveau IV)
- une application du droit salarial et syndical pour tou.te.s

<https://www.unepetition.fr/pour-un-veritablestatut-aesh>

Des créations de places en I.M.E, en SESSAD, en ULIS

Dans le département et de façon encore plus criante en Nord – Isère, **il manque des places d'accueil dans les structures de type I.M.E (Institut médico-éducatif gérées par l'agence régionale de santé)**

Faute de places, **Des enfants** orientés dans ces établissements **sont inscrits en classe ordinaire** en collège ou en école primaire. N'étant pas dans une structure adaptée pour eux, ils se retrouvent, tout comme leur famille, dans une situation impossible. **Cela met les enfants en grande souffrance ainsi que leurs parents qui souvent isolés, se sentent bien impuissants pour trouver une solution.**

Actuellement, sur les SESSAD (**Service d'éducation spéciale et de soins à domicile**) du Nord Isère, **plusieurs années d'attente** sont nécessaires pour obtenir une place. Beaucoup de jeunes restent ainsi sans soins pendant des années, ce qui entrave grandement leur évolution.

Des créations d'ULIS (Unité localisé d'inclusion scolaire) école et Ulis collège.

Il manque encore chaque année des places en Ulis école et Ulis collège.